

# Compte Rendu du Conseil Municipal

## Vendredi 9 juin 2023 à 18h30

L'an deux mille vingt-trois, vendredi 9 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-LES-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 3 juin 2023

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Magali BOURRAT, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD  
Messieurs René HRYNIOW, Bernard JARDY, David NARCE, Gilles PERRONNET, Pierrick URREA

Absent excusé :

- Sophie ROCHETTE pouvoir donné à Gisèle MELONI
- Alexandre CUNHA pouvoir donné à Gilles PERRONNET
- Jacqueline BOUIX pouvoir donné à Magali BOURRAT

Secrétaire : David NARCE

Madame le maire demande de rajouter à l'ordre du jour la demande du fond de soutien LFA en point 8

### 1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27/03/203

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

### 2. Elections des délégués pour les élections sénatoriales

Sont nommés :

Délégués	Suppléants
Claudine COURT	Pierrick URREA
René HRYNIOW	Rose-Marie BREUILLAUD
Magali BOURRAT	Sophie ROCHETTE

Le conseil approuve à l'unanimité.

### 3. Consultation des communes, modification simplifiée n°1 du PLUI à 45 communes

Madame le Maire évoque la possibilité de prolonger le chemin rural longeant FBI en voie verte pour accéder au parking de covoiturage de Chalain et rappelle qu'une demande a été faite à LFA, un SECTAL pour la ferme Grange (pas possible) et un agrandissement de zone Ue pour FBI.

### 4. Convention lecture publique

Renouvellement de la convention pour 4 ans jusqu'à 2027 avec la MDL (Médiathèque Départementale de la Loire).

Cette décision est approuvée à l'unanimité

### 5. Convention pour la transmission des actes au représentant de l'Etat

Afin de transmettre de façon dématérialisée les actes d'urbanisme, nous devons signer une convention avec la Préfecture, qui exerce le contrôle de la légalité.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### 6. Référent déontologue pour les élus

Le Centre de Gestion propose une convention. Le Référent a été nommé par le Centre de Gestion et ce dernier propose une convention à titre onéreux avec une adhésion par an.

Loire Forez agglomération désire mettre en place ce Référent sans droit d'adhésion, uniquement à l'acte.

Madame le maire propose d'attendre la position de LFA pour statuer.

### 7. Subvention exceptionnelle pour les CM2

Une demande a été faite, par l'école, d'une subvention pour acheter une calculatrice pour les élèves qui partent au collège en 2023-2024. La mairie subventionnera cet achat à hauteur de 15 €

Le conseil décide :

- 5 voix pour régler la totalité du prix de la calculatrice
- 8 voix pour verser 15 €

Une subvention de 15 € par élève est adoptée.

## **8. Fonds de soutien Loire Forez**

Madame le Maire présente le fonds de soutien mis en place par Loire Forez.

Il sera utilisé pour financer l'acquisition du mobilier du restaurant scolaire et divers travaux d'électricité générés en plus sur le groupe scolaire notamment la téléphonie et le nouveau matériel cantine.

Le conseil approuve à l'unanimité.

## **9. Questions diverses**

- Les travaux Ecole sont à l'arrêt. De nombreux retard explique cela, la suspicion d'amiante, puis la liquidation judiciaire du Cabinet d'Architectes et la difficulté de réadapter les plannings.
- Commerce multiservices : un appel à candidatures sera fait en fin d'année. Une demande de permis de construire sera déposée en septembre.

La séance est levée à 20h00

**Prochaine réunion du conseil : lundi 3 juillet 2023 à 18h30**